

**AOUT 2020 - Concours de Sauts d'Obstacles**

Sam 01	La Reid	Europoneys - Accueil
Dim 02	La Reid	C3A
	<b>2<sup>ème</sup> manche CAVALOR</b>	
Sam 08	Cheratte	C3A
Dim 09	Theux	Po/J
Sam 16	Flémalle	C3B
	<b>3<sup>ème</sup> manche CAVALOR</b>	
Dim 23	Jalhay	C3B
	<b>Petites COUPES GEPL</b>	
Dim 23	Eupen	Accueil
Sam 29	Melen	C3A
Dim 30	Melen	Po/J

**Il est bien entendu que, durant toute la saison, le Président de Jury et l'Organisateur se réservent le droit de modifier le type des épreuves et/ou de reprendre un pourcentage des cavaliers.**

**Le bon geste à partir de jeudi 18h00 : [www.gepl.net](http://www.gepl.net), pour vérifier si vous vous êtes bien inscrits, connaître votre N° de départ et voir si un problème est à résoudre.**

**Tout changement de cheval ou de cavalier dans la liste de départ est autorisé, moyennant une amende de 5,00 € payée lors de la confirmation. Sinon, la paire sera HC.**

**LA CTO INFORME :**

**Si vous souhaitez participer à un – ou plusieurs challenges – n'oubliez pas de vous y inscrire au préalable via le formulaire à compléter une fois pour toute votre saison .**

**Ce formulaire est en ligne sur le site du GEPL  
( <https://www.gepl.net/formulaire-inscription> )**

**! Vos points ne seront comptabilisés qu'à partir de l'enregistrement de votre inscription !**

**Aucun changement de cheval ou de cavalier dans la liste de départ.  
Sinon, la paire sera HC.**

**Les avant-programmes publiés sont susceptibles d'être modifiés en fonction des éventuelles nouvelles normes imposées par le Conseil National de Sécurité.**



## **GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE**

Groupement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles  
N° Entreprise : 473841139

### **Mesures COVID pour les concours GEPL-obstacle**

Des roll-up explicatifs des mesures seront disposés sur le concours.

Nous avons essayé, par ce document, de rassembler les obligations et recommandations pour le bon déroulement des compétitions équestres, tous niveaux confondus.

Bien entendu, nous comptons, avant tout, sur la bonne collaboration et le respect de et entre tous.

Les obligations et recommandations sont pour la plupart des évidences permettant une reprise du sport dans les meilleures conditions de protection collective possibles.

Leur non respect entraînera inévitablement une remise en question de l'organisation même de nos concours.

Nous rappelons aux organisateurs que, dans tous les cas, il faut l'autorisation des autorités communales pour pouvoir organiser une compétition.

### **Organisation générale**

Chacun veillera, en chaque lieu du concours, au respect des distanciations sociales édictées, et à ne pas manipuler le matériel mis à disposition par l'organisateur autrement qu'avec des gants.

Chacun veillera au respect des consignes de l'Organisateur et du Président de jury.

Le cavalier sera accompagné du moins de monde possible – en tous cas un seul accompagnant « sportif » et si possible maximum 2 spectateurs qui, eux, se tiendront dans l'espace qui sera mis à disposition par l'organisateur, en bordure de piste, assis.

Au parking « vans-camions », un espace de 8 m sera conservé entre les véhicules.  
Aucun véhicule d'accompagnant n'y est autorisé.

Afin de ne pas dépasser le nombre de personnes autorisées à se trouver simultanément sur le lieu du concours, le cavalier et ses accompagnants resteront sur concours le temps des épreuves auxquelles il participe, et laisseront ensuite la place aux cavaliers des épreuves suivantes. Le temps de midi durera 1h30 pour permettre aux cavaliers du matin de laisser la place aux cavaliers de l'après-midi.

L'organisateur gèrera son bar, son catering et ses sanitaires selon les normes applicables dans la restauration

---

**G.E.P.L - Secrétariat : Rue des Prémontrés, 12 à 4000 Liège**

**Tél 04/279 46 26 - Fax 04/277 03 04 -ING BE03 3400 4083 1984 - TVA BE 473 841 139**



## **GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE**

Groupement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles  
N° Entreprise : 473841139

### **Inscriptions**

Afin de minimiser le nombre des officiels sur concours et réduire les contacts, il n'y aura pas de secrétariat sur le lieu du concours.

Cela a pour conséquences :

- Inscription uniquement via EQUIBEL, sauf cavaliers sponsorisés (mail ou fax).
- Inscription sur place interdite.
- Pas de Wild card.
- Pas de confirmation avant l'épreuve.
- La tribune du Jury ne sera pas accessible aux cavaliers ; le juge de l'épreuve sortira le cas échéant pour discuter avec le cavalier.
- Toute modification du cavalier ou du cheval entraînera un passage HC.
- Les gains des cavaliers seront versés sur leur compte la semaine qui suit le concours.
- Les éventuels bons d'achats seront envoyés aux lauréats la semaine qui suit le concours.

### **Timings**

- 20 cavaliers par heure.
- Respecter les timings prévus.
- Un cavalier montera hors concours s'il ne passe pas à sa place dans la liste de départ.

### **Organisation des épreuves**

- Lors de la reconnaissance du parcours le cavalier ne sera accompagné que de son accompagnant « sportif » ou suivra un moniteur commun à plusieurs cavaliers. Il ne manipulera pas le matériel de l'organisateur.
- Pour éviter la promiscuité, l'organisateur pourra dissocier l'entrée et la sortie de piste.
- Les remises des prix se feront à pieds. La remise des lots se fera dans le respect des règles de distanciation (par exemple à disposition des lauréats sur un présentoir).

### **Paddock**

- Respecter le sens éventuel des entrées et sorties de paddock.
- Minimum 100m<sup>2</sup> par cheval (dans un 40x20, ce sera 8 chevaux max).
- Botte à botte interdit.
- Les montures non inscrites au concours ne sont pas admises au paddock.
- Seul l'accompagnant « sportif » pourra suivre le cavalier au paddock => Masque et gants obligatoires.
- L'accompagnant devra se positionner en respectant la distanciation (par facilité, plusieurs emplacements seront définis au milieu du paddock).

### **Divers**

- Pas d'organisation de toisage poneys cette année : les certificats de toisage estampillés du sceau de la FRBSE devront être envoyés au secrétariat pour le 31/08 maximum.

---

**G.E.P.L - Secrétariat : Rue des Prémontrés, 12 à 4000 Liège**

**Tél 04/279 46 26 - Fax 04/277 03 04 -ING BE03 3400 4083 1984 - TVA BE 473 841 139**

**Le 08 août 2020 – CHERATTE**

Organisateur : C.E. Belle-Fleur  
8 Rue Pétoumont, 4602 Cheratte  
Responsable : J. Bernard  
Terrain : Outdoor 3200m<sup>2</sup>

Président de Jury : C. Nicolai  
Chef de piste : M. Legat  
Vétérinaire : Dr A. Descamps  
Paddock : Manège 60m x 20m

**Clôture des inscriptions :**

**Aucune inscription autre que Equibel (sauf cavaliers sponsorisés)**

**MARDI 4 août 2020 online - [www.equibel.be](http://www.equibel.be)**

**Samedi 08 août 2020 - CSO C3A RF 30126**

Ep 1	90cm	J03-J08 BA BAC	238.2.2
Ep 2	100cm	J03-J08 BA BAC	238.2.2
Ep 3	90cm	J03-J08 Progressif 2J	269.5
Ep 4	100cm	J03-J08 Progressif 2J	269.5
Ep 5	110cm	J03-J16 BA BAC	238.2.2
Ep 6	120cm	J03-J16 BA BAC	238.2.2
Ep 7	110cm	J03-J16 Progressif 2J	269.5
Ep 8	125cm	J03-J16 Progressif 2J	269.5



**Remarques :**

**- Bons de 15€ à valoir sur des cours d'équitation, offerts aux 3 premiers du classement général des 2 épreuves de chaque journée ( uniquement avec Moniteur GEPL breveté ADEPS).**